MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DLP 12-9-59 040368
BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES
MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

7ème année n° 40 9 Septembre 1959

Edition générale n° 8

INFORMATIONS

CARPOCAPSE -

La température reste favorable à l'insecte dont les vols continuent. En conséquence, il faut assurer la protection des fruits même à la veille de la récolte, l'évolution des oeufs pouvant se poursuivre au fruitier.

TORDEUSE ORIENTALE -

Des larves de ce parasite sont actuellement observées de façon de plus en plus fréquente sur pêche et sur pomme. Des dégâts sont possibles jusqu'en octobre. Traiter d'urgence et renouveler la protection après 10-12 jours. (Ce traitement sera efficace contre le Carpocapse).

MOUCHE DES FRUITS - Des captures importantes sont encore réalisées par nos postes de piégeage. Les arboriculteurs dont les récoltes pourraient être à nouveau menacées par ce parasite utiliseront l'un des insecticides préconisés par notre bulletin n° 36.

TAVELURE - On constate dans de très nombreux vergers de petites taches , surtout sur poires, issues de contaminations estivales. Nous attirons à nouveau l'attention des arboriculteurs sur ces dégâts et sur leur développement possible pendant la conservation au fruitier.

La pulvérisation d'une bouillie anticryptogamique à base d'un produit organique s'impose.

TEIGNE DU POIREAU - Le "ver" continue à s'installer dans les plants.

Pulvériser : D.D.T. Diazinon
Malathion Roténone
Parathion.

Avis important : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 timbres à 25 frs.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P299